

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR**

RÈGLEMENT NUMÉRO 759

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **22 avril 2025**, le Conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT NUMÉRO 759** modifiant le Règlement *numéro 399 concernant l'utilisation de l'emprise municipale*.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication. Toute personne intéressée peut le consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 29 avril 2025.



Crystel Poirier, LL.L, OMA
Greffière